

Ecrit par le 22 novembre 2024

Du rififi autour de la dénomination Provence



Le 23 janvier dernier le tribunal judiciaire de Nanterre condamnait l'[office de tourisme de l'agglomération Luberon Monts-de-Vaucluse](#) pour l'utilisation illicite du mot Provence dans sa dénomination « Luberon cœur de Provence ». Derrière tout cela, une histoire d'incompatibilité entre AOC issus d'une même région. Qui l'eut cru ?

Le tribunal a estimé que l'office de tourisme ne pouvait utiliser une dénomination avec le mot Provence, compte tenu que ce dernier était amené à faire la promotion de vins de l'AOP [Luberon](#) et [Ventoux](#) et que le cahier des charges de ces deux appellations ne leur permettait pas de faire référence à la Provence. En d'autres termes, les requérants, en l'occurrence le syndicat des vins des différentes appellations de côtes de Provence, n'acceptent pas que le nom Provence puisse être associé à d'autres vins que les leurs, même de manière indirecte.

Ecrit par le 22 novembre 2024

Le tribunal estime qu'il y a une grande proximité entre Cœur de Provence et Côtes-de-Provence. C'est vrai, le cœur est très proche des côtes...

Dans ses motifs le tribunal estime qu'il y a une grande proximité entre Cœur de Provence et Côtes-de-Provence. C'est vrai, le cœur est très proche des côtes, tous les médecins vous le confirmeront. Trêve de plaisanterie. On peut comprendre l'importance de protéger son appellation géographique, les champenois en savent quelque chose, mais de-là à mettre l'office de tourisme de l'agglomération de Cavillon dans le même panier, c'est nous faire boire le vin jusqu'à la lie !

La jurisprudence pourrait bien aboutir sur d'autres affaires du même tonneau. Ainsi, la Communauté de Communes des Pays Réunis d'Orange (CCPRO pour les initiés) a baptisé son office de tourisme « [Pays d'Orange en Provence](#) ». Ils pourraient bien eux aussi être inquiétés puisque les vins produits autour d'Orange ne sont pas ceux de l'appellation des Côtes de Provence et que d'une façon ou d'une autre cet office de tourisme est conduit à faire la promotion des [Côtes-du-Rhône](#) et dont un certain [Châteauneuf-du-Pape](#).

La dénomination Provence peut-elle devenir une marque et appartenir à une entité qu'elle soit privée ou publique ?

Autre exemple, autre cas intéressant. En 2015, à l'initiative d'un collectif d'une trentaine de partenaires institutionnels du tourisme sous l'égide du [Comité Régional du Tourisme de PACA](#), un label « [Provence Enjoy the unexpected](#) » a été créé. Il est particulièrement destiné aux touristes étrangers. Il a été attribué à ce jour à 9 entreprises qui y apposent sur leurs produits cette promesse « Provence, profitez de l'inattendu » dans la langue de Molière. Mais de manière plus ostentatoire, s'y ajoute dans une typographie spécifique et identique pour tous les produits le mot Provence (biscuit de Provence, pastis de Provence...). La dénomination Provence se transforme ainsi en marque. La région, une zone géographique peuvent-elles devenir une marque et appartenir à une entité qu'elle soit privée ou publique ? La Provence comme la Bretagne ou l'Alsace sont des noms génériques qui appartiennent à tous donc à personne en particulier. Producteurs d'[herbes de Provence](#) tenez-vous cependant sur vos gardes, nous ne sommes à l'abri de rien !

Écrit par le 22 novembre 2024

Monteux : vernissage de l'exposition « Qui suis-je ? » de Marc Simelière

L'office de tourisme Porte du Ventoux à Monteux accueillera du 1er juin au 2 juillet les œuvres de Marc Simelière.

« La pensée humaine se retranscrit dans les gestes, les positions. Rien ne trompe ; il s'agit de regarder ces gestes qui trahissent les états d'âme des êtres humains. Chaque être se trouve enserré dans son environnement économique, social, culturel, religieux et familial. Le poids de l'organisation de nos vies, des relations qui unissent et désunissent les Hommes entre eux ont un impact visible et expressif sur notre façon d'être ou de se comporter ».

L'intérieur de nous-mêmes s'écrit et se lit sur nos corps

Cette introspection est présentée sous forme de séries humaines que le peintre va approfondir jusqu'à en cerner les limites telles qu'il les perçoit. Ses œuvres tendent à montrer que l'intérieur de nous-mêmes s'écrit, se lit sur nos corps comme les positions générales du corps, le rapport de la main et du visage, la torsion des membres ; toutes ces expressions corporelles doivent nous renvoyer à notre propre image d'une vie qui nous contraint et nous compacte insidieusement.

© Marc Simelière

L'artiste

Né en 1961, passé par le dessin industriel, le graphisme publicitaire, les beaux-arts, le travail de Marc Simelière s'oriente depuis 15 ans vers une démarche d'introspection sur « les perturbations humaines », matérialisées par le jeu des positions des mains et du visage et plus largement de celle du corps. Au-delà de cette expression, le peintre montre l'état de la condition humaine tentant de concilier toutes les exigences de notre monde.

Informations pratiques

Jeudi 1er juin. 18h. Office de Tourisme de Monteux. Lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30/Samedi : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h. 06 19 58 29 93. www.marcsimeliere.com

10e édition du Marché des Talents dévolu aux artisans d'art et producteurs Pernois

L'Office de Tourisme de Pernes-les-Fontaines organise la 10^e édition du Marché des Talents d'Ici.

Ce marché qui se tiendra dans les Jardins de l'Office le mercredi 27 juillet 2022 de 10h à 20h est dédié aux artisans d'art et aux producteurs pernois, exposants permanents de l'espace Talents d'Ici (espace d'exposition au cœur de l'Office de Tourisme dédié aux artisans d'art et producteurs pernois). Cet événement est l'occasion de découvrir et de rencontrer des hommes et des femmes passionnés, aux savoir-faire uniques qui vous feront partager les secrets de leurs talents.

Les talents savoir-faire

Une créatrice de foulards en soie (Pascale Vial) ; Une vitrailliste (Antonia de la Fontaine aux Lumières) ; Une rempailleuse (Florence Allène de la Zinzoline) ; Deux fileurs de verre (SyVerre) ; Un facteur d'orgues de Barbarie (Didier Bougon) ; Un tourneur sur bois (Jean-Pascal Durand) ; Un marqueteur (Corentin Tavernier) ; Un sculpteur sur bois (Landry Clément) ; Une pastellière (Chantal Granier - Atelier de teintures végétales Pastellière d'un Jour) ; Une peintre professionnelle (Maité Sirchia) ; Une bijoutière (Sylvie Quatrepage - G'aime Bijoux) ; Une potière (Pascale Balaÿ de la Poterie Saint Martin) ; Une céramiste-sculptrice (Joëlle Rullier) ; Un sculpteur illustrateur (Franck Dorat) ; Un sculpteur (Vincent Givogre) ; Une sculptrice sur bois (Ramona Bächtiger) ; Une céramiste (Valérie Halopé) ; Une artisane qui pratique la linogravure (Estelle Monna) ; Et une nouvelle artiste récemment installée à Pernes : Kalamusa, artiste plasticienne.

'Les talents terroir'

Un producteur/cueilleur de plantes aromatiques (Jean-Christophe Raffin) ; Un brasseur (Alain Debeir de la Brasserie La Déjantée) ; Une productrice d'huile d'olive (Mireille Gravier) ; Une apicultrice (Le rucher d'Isa) ; Des vigneron et vigneronnes (Nancy Gontier du Domaine de la Camarette et Didier Morel du Domaine des Hauts Traversiers) ; Un créateur de confiture (Christophe George de la Ruchofruit) ; Une fabricante de savons artisanaux (Béatrice Jobez de Sapernelle en Provence).

Les infos pratiques

10^e édition du Marché des talents. Mercredi 27 juillet. De 10h à 20h. Dans le jardin de l'Office du tourisme Porte du Ventoux à Pernes-les-Fontaines, place Gabriel Moutte. www.porteduventoux.com